

# 12 aménageurs et maîtres d'ouvrage engagent la transition verte du bâtiment en Centre-Val de Loire

Le mercredi 20 décembre 2023, Fibois Centre-Val de Loire et Envirobat Centre ont réuni 12 maîtres d'ouvrage et aménageurs dont le Conseil régional Centre-Val de Loire au sein du lycée Maurice Genevoix (Ingré) construit en bois-paille, pour signer le Pacte bois-biosourcés Centre-Val de Loire.

Porté par l'interprofession associative Fibois Centre-Val de Loire et l'association Envirobat Centre, le Pacte bois-biosourcés vise à ce que chaque signataire, maître d'ouvrage ou aménageur, s'engage à **réaliser jusqu'à 40% de sa production avec des matériaux biosourcés d'ici 2027**, en construction neuve comme en réhabilitation.

Cet acte fondateur et fédérateur des filières biosourcées invite le monde de l'aménagement et de l'immobilier, public et privé, à **enclencher un véritable changement systémique dans le secteur de la construction**.



## Le Pacte bois-biosourcés : un outil pour réussir la décarbonation des bâtiments et améliorer la qualité de vie des centro-ligériens

Les villes françaises sont responsables de près de 70% des émissions de CO<sub>2</sub> nationales. Le secteur du bâtiment est à l'origine d'un tiers de ces émissions (WWF, 2018). **60% du bilan carbone d'un bâtiment neuf est lié à sa construction** (BBCA, 2018) : le choix des matériaux de construction et la performance globale des bâtiments sont donc essentiels pour réduire l'impact environnemental des villes.

En 2015, lors des Accords de Paris, la France a annoncé son objectif de neutralité carbone pour 2050. La même année, la Stratégie Nationale Bas-Carbone dressait une feuille de route pour mettre en œuvre, dans tous les secteurs d'activité, la réduction de **l'empreinte carbone du bâtiment qui doit diminuer d'ici 2030 son impact de 49 % par rapport à 2015**.

La Règlementation Environnementale 2020 – RE2020 - arrive en appui de ces objectifs. Depuis le 1er janvier 2022, elle exige la réduction de l'empreinte carbone des bâtiments et fixe des seuils d'émissions pour les consommations énergétiques comme pour la production des matériaux du bâtiment. Ces seuils seront de plus en plus exigeants en 2025, 2028 et 2031. La RE 2020 vise à renforcer significativement la sobriété énergétique (performance de l'enveloppe du bâtiment), à privilégier les énergies les moins carbonées et à systématiser la chaleur renouvelable.

Le secteur du bâtiment, responsable de 33% des émissions de gaz à effet de serre, est très dépendant des énergies fossiles. Il génère une grande quantité de déchets. Il est ainsi l'un des principaux leviers de réduction de ces émissions.



**Le défi est donc immense pour le bâtiment. Il ne pourra être relevé qu'en réduisant très fortement la consommation énergétique des bâtiments et en les construisant et rénovant avec des matériaux à très faible empreinte carbone, c'est-à-dire biosourcés, naturels ou recyclés.**

La construction bois n'est utilisée que dans 4,7% des logements individuels et collectifs en région Centre-Val de Loire, soit 630 réalisations en bois en 2022, contre 6,2 % en France (22 200 réalisations en bois).

**Fibois Centre-Val de Loire et Envirobat Centre veulent impulser une nouvelle dynamique en région avec le Pacte bois-biosourcés en accompagnant les maîtres d'ouvrage et les aménageurs vers la neutralité carbone du bâtiment par l'intégration systématique et progressive de matériaux biosourcés dans la construction neuve et la rénovation.**

En effet, **les solutions bois-biosourcés génèrent jusqu'à 60 % de gaz à effet de serre en moins** que les solutions dites conventionnelles, tout en stockant du carbone pendant toute la durée de vie du bâtiment.

Face à l'urgence écologique, il est indispensable de passer d'une industrie basée sur la surexploitation d'énergies fossiles à une utilisation raisonnée de la biomasse, en circuits courts. Une telle transition nécessite des investissements dans la ressource comme dans les industries de transformation. En créant de nouveaux marchés en Centre-Val de Loire, le Pacte bois-biosourcés a pour but d'accompagner la structuration des filières des matériaux biosourcés sur tout le territoire.

## **Faire coopérer les maîtres d'ouvrage et aménageurs avec les filières bois et biosourcés en Centre-Val de Loire**

Le Pacte bois-biosourcés vise à créer un écosystème vertueux, en fédérant autour d'un même objectif les signataires et les filières biosourcées, acteurs de l'amont forestier, entreprises de transformation des biosourcés et de la construction.

Il a été élaboré dans une démarche de co-construction entre Fibois Centre-Val de Loire et Envirobat Centre dans la lignée des Pactes bois-biosourcés des régions Île-de-France, Grand-Est, Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France.

**Le Pacte régional invite les signataires, les partenaires et ses porteurs à contribuer activement à cette dynamique en respectant 7 engagements sur 4 ans :**

### **Engagements des signataires :**

- Cibler et mettre en œuvre les actions pour atteindre un des 3 niveaux (or 40 %, argent 20 %, bronze 10 %) correspondant chacun à un pourcentage de la surface totale des opérations de construction réalisées en bois et biosourcés;
- Respecter la masse minimum de produits bois et biosourcés à atteindre par mètre carré de surface de plancher construite (36 kg/m<sup>2</sup>) ou réhabilitée (15 kg/m<sup>2</sup>), relative à leur niveau d'engagement ;
- Assurer 100 % d'approvisionnement de bois certifiés et 30 % de bois français ;
- Mettre en place un ensemble de moyens permettant de garantir l'atteinte des engagements de résultat : un référent bois, la montée en compétence des équipes de maîtrise d'ouvrage, le choix d'équipes avec la compétence bois, et le partage d'informations avec la communauté des signataires.



## Engagements des porteurs du Pacte en région :

- Fibois Centre-Val de Loire et Envirobot Centre s'engagent à accompagner collectivement les signataires dans la réalisation de leurs objectifs à travers des ateliers, des webinaires, des rencontres B to B, des visites d'entreprises et de chantiers, etc.
- Les porteurs du Pacte bois-biosourcés Centre-Val de Loire pourront orienter les aménageurs et les maîtres d'ouvrage souhaitant aller plus loin dans leur démarche à travers 8 engagements complémentaires pour faire de leurs ouvrages des bâtiments démonstrateurs (labels, économie circulaire, réemploi...)

## Engagement des partenaires :

- Les partenaires de la filière forêt-bois s'engagent aux côtés des signataires pour faciliter l'atteinte des objectifs : acteurs de l'amont forestier, certificateurs, organisations professionnelles de la filière, charpentiers, constructeurs bois, Bureaux d'Études Techniques (BET) et architectes.

## LES SIGNATAIRES DU PACTE BOIS-BIOSOURCÉS

### Les promoteurs



Linkcity



Nexity



Bouygues Immobilier



REI Habitat



KAUFMAN BROAD



COGEDIM

### Les bailleurs



Valloire Habitat

### Les centres de formation



Université de Tours



**Communiqué de presse | 20 décembre 2023**  
12 aménageurs et maîtres d'ouvrage  
engagent la transition verte du bâtiment  
en Centre-Val de Loire



## Les collectivités



Région Centre-Val de Loire



Tours Métropole



Ville de Tours



Ville d'Ingré

## LES PARTENAIRES DU PACTE BOIS-BIOSOURCÉS



Fibois France



DREAL  
Centre-Val de Loire



FFB  
Centre-Val de Loire



USH  
Centre-Val de Loire



Pavatex by  
SOPREMA



CAUE du Loir-et-  
Cher



CNCP-Feuillette



AQC



Maison de  
l'Architecture  
Centre-Val de Loire



UNSFa Centre-Val  
de Loire



ONF



FNB



Ingénierie Bois Construction

Ingénierie Bois  
Construction



Bois de France



PEFC



FSC



### À propos de Fibois Centre-Val de Loire

Les partenaires de la filière forêt-bois s'engagent aux côtés des signataires pour faciliter l'atteinte des objectifs : acteurs de l'amont forestier, certificateurs, organisations professionnelles de la filière, charpentiers, constructeurs bois, Bureaux d'Études Techniques (BET) et architectes.

**Contact presse :** Enola DESBON – 06 56 66 58 36 – [contact@fibois-cvl.fr](mailto:contact@fibois-cvl.fr)

### À propos d'Envirobat Centre :

L'association Envirobat Centre est le centre régional de ressources sur la qualité environnementale du cadre bâti et d'échanges sur la thématique de la construction durable.

**Contact presse :** Gwennaël LIGER – 07 64 10 30 00 - [g.liger@envirobatcentre.com](mailto:g.liger@envirobatcentre.com)